

Commune de POULIGNEY-LUSANS

L'an deux mil DIX-SEPT, le quatre décembre, le Conseil municipal de la commune de Pouligney-Lusans s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du vingt-neuf novembre 2017, sous la présidence de M. HERANNEY François, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mesdames Hélène ALBANESI, Nathalie BARDAUX, Marie MORVAN ; Patricia SIKORA ; Messieurs Benjamin BARBIER, Philippe BONNOT, Jean-Marie BRAHIER, Didier EPAILLY, Thierry HENRY, François HERANNEY, Alain MAZOYER, Claude MESNIER, Christian VAUTHEROT.

Excusés : Madame Sonia BORNE et Monsieur Yannick DEBOUCHE

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 20 novembre 2017
- Salle multi-activités, Avant-Projet Définitif
- Convention bibliothèque
- Questions diverses :
 - ◆ Organisation bibliothèque : courrier du département
 - ◆ Illuminations association ELAN
 - ◆ Eclairage public
 - ◆ Compte-rendu conseil d'école extraordinaire
 - ◆ Bulletin municipal
 - ◆ Date du prochain conseil municipal

Les membres présents du Conseil Municipal adoptent le compte-rendu de la séance du 20 novembre 2017 avec
 13 voix pour
 0 voix contre
 0 abstention

Ouverture de séance

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Madame Hélène Albanesi est désigné secrétaire de séance.

2017- 71 : Salle multi-activités, Avant-Projet Définitif

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal l'Avant-Projet Définitif pour la construction de la salle multi-activités.
 Le montant estimé se répartit de la façon suivante :

		Base	Option
Lot 1	Terrassement, VRD	152 632.82 €	73 102.95 €
Lot 2	Gros œuvre	194 740.00 €	
Lot 3	Charpente bois, ossature bois, vêtue	149 793.50 €	
Lot 4	Couverture, zinguerie	35 963.00 €	
Lot 5	Menuiseries extérieures bois et aluminium	45 200.00 €	
Lot 6	Plâtrerie, Cloisons, Plafond suspendu, Isolation	73 159.21 €	
Lot 7	Carrelages, Faïences, Parquet	61 753.06 €	
Lot 8	Menuiseries intérieures bois et aménagement	15 300.00 €	24 400.00 €
Lot 9	Peinture, Revêtements muraux, Signalétique	24 702.34 €	4 000.00 €
Lot 10	Electricité	84 450.00 €	7 500.00 €

Lot 11	Chauffage, Ventilation	203 000.00 €	
Lot 12	Plomberie, Sanitaire	28 017.00 €	
Lot 13	Serrurerie		4 075.00 €
Lot 14	Production photovoltaïque	45 000.00 €	
Lot 15	Mobilier et équipements spécifiques, Office, Services, Plonge et Bar	35 000.00 €	
	TOTAL HT	1 148 710.93 €	113 077.95 €

Après avoir entendu l'exposé du Maire et, en avoir délibéré, les membres présents du Conseil Municipal décident avec :

13 Voix pour

0 Voix contre

0 abstention

✓ D'accepter l'Avant-Projet Définitif pour un montant total hors taxes de 1 148 710.93 €.

✓ D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à cette phase du projet.

✓ De poursuivre le projet par le lancement de la consultation des entreprises.

2017- 72 : Convention pour la bibliothèque communale

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Conseil Départemental propose une nouvelle convention destinée à la bibliothèque communale en partenariat avec la Médiathèque départementale.

Cette nouvelle convention comporte, d'une part, des obligations pour les bibliothèques et, d'autre part, des préconisations pour un meilleur service public qui sont autant d'indications pour améliorer l'accès à la lecture pour tous.

La commune pourra ainsi bénéficier de prêt de documents, d'aides techniques et de conseils, de formations destinées aux bibliothécaires et de soutien à l'action culturelle.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et, en avoir délibéré, les membres présents du Conseil Municipal décident avec :

13 Voix pour

0 Voix contre

0 Abstention

✓ D'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention avec le Département du Doubs.

Questions diverses

Organisation bibliothèque

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre de l'évolution de la desserte de la Médiathèque Départementale, il a été proposé, dans un premier temps, aux bibliothèques des communes de la CAGB d'effectuer leurs échanges de documents au sein de son magasin d'accueil.

La livraison et la récupération des ouvrages étant prises en charge par la Médiathèque Départementale.

A compter de février 2018, l'accès au magasin d'accueil sera étendu aux communes hors CAGB, distantes au maximum de 35 kms de Besançon.

La commune fait donc partie de ce nouveau dispositif.

La commune assurera les bénévoles qui feront désormais les trajets pour aller choisir les livres et documents.

Illuminations par association ELAN

Les illuminations des 2 places du village sont une réussite avec une belle arrivée du Père Noël et une très bonne ambiance.

Les personnes qui ont œuvré aux décorations, aux illuminations ainsi qu'à l'organisation et la tenue de la buvette sont remerciées.

Eclairage public

Monsieur le Maire Informe les membres du Conseil Municipal que la restitution de l'audit énergétique a eu lieu. Il est proposé de remplacer l'ensemble des candélabres. Le coût des travaux est estimé à 120 000 € TTC avec un reste à charge après subventions d'environ 33 000 € TTC.

Les membres présents du Conseil Municipal décident :

- ✓ De procéder au changement de tous les candélabres de la commune
- ✓ D'abaisser la lumière de 23h00 à 6h00
- ✓ De choisir un abaissement de luminosité à 60%

Diagnostic énergétique des bâtiments publics

Le PETR du Doubs Central est reconnu Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). A ce titre, il est éligible au programme : Economies d'énergie dans les TEPCV.

Ce programme vise à financer des travaux d'économie sur les bâtiments publics par l'intermédiaire du dispositif des CEE (Certificats d'Economie d'Energie).

Au titre de ce programme, la commune a déposé 2 dossiers pour le bâtiment mairie de Lusans et 2 dossiers pour le bâtiment mairie de Pouligney afin de faire réaliser des travaux d'isolation et de remplacement des ouvertures.

Compte-rendu conseil d'école extraordinaire

Le conseil d'école s'est prononcé sur l'organisation des rythmes scolaires ; A savoir, 9 voix pour la semaine de 4 jours ½ avec le samedi matin et 3 voix pour la semaine de 4 jours ½ avec le mercredi matin.

Ce vote a été transmis à l'inspection académique qui statuera sur cette question au 1^{er} trimestre 2018 en prenant également en compte les avis des parents, recueillis par la CCDB sous forme d'enquête.

La semaine des 4 jours semble plébiscitée sur l'ensemble du territoire de la CCDB.

Bulletin municipal

Le bulletin municipal nécessite encore du travail notamment de mise en page et de relecture.

Une fois ce travail terminé, il sera envoyé à l'impression pour distribution fin décembre.

Date de la prochaine séance du conseil municipal

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le lundi 15 janvier à 20h30.

RÉCAPITULATIF :

Délibérations :

2017-71 : Salle multi-activités, Avant-Projet Définitif

2017-72 : Convention pour la bibliothèque municipale

Sujets abordés :

ka : Organisation bibliothèque

kb : Illuminations par l'association ELAN

kc : Eclairage public

kd : Diagnostic énergétique des bâtiments publics

ke : Compte-rendu conseil d'école extraordinaire

kf : Bulletin municipal

kg : Date de la prochaine séance du Conseil Municipal
